

RESPONSABLE ERIC MONTERRAT – 06 12 82 27 12 – eric.monterratt@cdtennis37.fr

E 2023 53 L0 0370 004 – CHAMPIONNAT 65 ANS MESS 2023

DIVISION DEPARTEMENTALE – POULE A Journée 1 - 29/09/2022

53 37 0189 TC ESVRES 1	Exempté
53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 1
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 *	/ 53 37 0212 RS. ST CYR 1

Journée 2 - 06/10/2022

53 37 0051 US. ST PIERRE 1 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 1
53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 *	/ 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
53 37 0212 RS. ST CYR 1	Exempté

Journée 3 - 13/10/2022

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1	Exempté
53 37 0212 RS. ST CYR 1 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 1
53 37 0189 TC ESVRES 1 *	/ 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1

Journée 4 - 20/10/2022

53 37 0212 RS. ST CYR 1 *	/ 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 1
53 37 0051 US. ST PIERRE 1	Exempté

Journée 5 - 27/10/2022

53 37 0774 ASL. MICHELIN 1	Exempté
53 37 0051 US. ST PIERRE 1 *	/ 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
53 37 0189 TC ESVRES 1 *	/ 53 37 0212 RS. ST CYR 1

53 37 0051 US. ST PIERRE 1	GOULOIS	Alain	06 81 24 96 26	g-ad@wanadoo.fr
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1	BLAQUIERE	Patrick	06 04 46 87 03	patrick.blaquiere@cegetel.net
53 37 0189 TC ESVRES 1	TOUCHET	Janick	06 42 48 67 85	jannick.touchet@orange.fr
53 37 0212 RS. ST CYR 1	BARANGER	Yohann	06 79 62 54 34	ybtennis37@gmail.com
53 37 0774 ASL. MICHELIN 1	GUILLOT	Bernard	02 47 53 38 63	bernardguillot37@gmail.com

CE CHAMPIONNAT SE JOUE AVEC LE CLASSEMENT DE SEPTEMBRE 2022 JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE PUIS CLASSEMENT D' OCTOBRE
(calcul le 4 octobre)

LES JOUEURS PARTICIPANTS DOIVENT ETRE TITULAIRES DE LA LICENCE 2023 AU PLUS TARD LE 28 SEPTEMBRE 2022

REGLEMENT (joueurs nés en 1958 et avant)

- Dans ce championnat, un joueur de 70 ans et plus peut participer à condition de ne pas avoir joué dans le championnat +70 ans Messieurs pour la saison sportive 2023

- Une personne qui aura joué dans la division départementale uniquement de ce championnat pourra jouer en phase départemental 35+ qui évoluera en janvier-février 2023.

- 2 simples et 1 double. Le joueur de simple 1 ne peut pas jouer le double. Le double rapporte 2 points

- ordre des rencontres : simples ,2, 1 puis double

- simple : format 2 soit 2 sets à 6 jeux. 3^{ème} set en SJD en 10 points avec 2 points d'écart..

- double : format 2 soit 2 sets à 6 jeux. 3^{ème} set en SJD en 10 points avec 2 points d'écart . Jeu décisif aux 2 premiers sets – PAS DE POINT DECISIF

- entente de club autorisée.

-un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO

Pour tout problème concernant ce championnat, contacter par ordre de priorité :

1 – ERIC MONTERRAT – 06 12 82 27 12 – eric.monterratt@cdtennis37.fr

2 - le Comité 37 au 02 47 44 38 01 ou par mail « comite.indre-et-loire@fft.fr

Attention : le club recevant doit saisir la feuille dans les 48h au maximum à compter de la date de la rencontre
en se connectant sur TEN UP.

Pas d'envoi de feuille de match au comité :

En cas de litige ou erreur de saisie, scanner la feuille de match à Eric Monterratt en mettant en copie le comité

Pour tout problème de modification de date de rencontre :

Merci d'envoyer un e-mail au comité avant la date de rencontre avec en copie

- Eric Monterratt

- Le capitaine de l'équipe adverse